

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU Mardi 8 avril 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le huit du mois d'avril à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 24 mars 2025

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Frédéric LELEU, Adrien DILLY (arrivé à 20h), Eugéna RITAINE, Isabelle BAHEU (arrivée à 19H20), Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL, Michelle LEFEBVRE, Doriane DELHEZ, Joseph CARLIER (arrivé à 19H30), Etienne DILLY (arrivé à 19h35),

Etaient absents ou excusés : Auxence GARACHE pouvoir donné à F LELEU

Secrétaire de séance : Frederic LELEU

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n° 6/2025 : Vote des taux d'imposition 2025

Il convient de fixer les taux des taxes locales pour l'année 2025, Monsieur le Maire rappelle les taux appliqués en 2024 :

TFB : 37,47 %

TFNB : 37,23 %

TH : 14,56%

Les membres du Conseil Municipal décident à 11 votes (dont 1 procuration), de conserver les mêmes taux pour l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.

Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt

en Sous-préfecture de Saint Omer le 10/04/2025

et publication le 10/04/2025

Dohem, le 10/04/2025

Le Maire,

David DAMBRUNE



Le Maire, D.DAMBRUNE



Le secrétaire de séance



